

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 8 JUIN 2013 À 10H23 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).

Étaient présents :	Le maire	Luc Trépanier
	Les conseillers	Jake Chadwick Laurent Barbé Jean Dubois Marc Fredette Stephen Lloyd Bruce MacNab
	La directrice générale et secrétaire-trésorière	Caroline Dion

1. Résolution 2013-47 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Jean Dubois, et il est résolu à l'unanimité par les membres présents:

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE

2. Résolution 2013-48 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2013

PRENANT ACTE QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*,

Il est proposé par le conseiller Bruce MacNab, secondé par le conseiller Laurent Barbé, et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 mai 2013 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Affaires courantes

3.1 Annonces

Le maire Luc Trépanier annonce l'ouverture officielle du parc le 29 juin prochain à 14h00.

La collecte des résidus domestiques dangereux aura lieu les 22, 23 et 24 juin prochain.

La collecte des gros rebuts aura lieu sur une période d'une semaine, du 20 juin au 4 juillet.

3.2 Correspondances

Lettre reçue du MAMROT pour annoncer l'ajout d'un volet de subvention pour les infrastructures municipales. Cette subvention pourrait couvrir de 50 à 75% des coûts en plus de la subvention sur la taxe d'essence qui peut se rajouter pour compléter les travaux. Les travaux pourraient donc être couverts à 100% et représenterait un coût nul pour les résidents. Cette nouvelle subvention vise l'aspect éco-énergétique des bâtiments. Il est à se demander si elle pourrait couvrir le barrage. Des vérifications supplémentaires seront nécessaires.

3.3 APLÉ

M. Bruce Perron est présent. Il annonce un tirage pour financer les infrastructures de l'île, notamment les quais. Aussi, le nettoyage annuel de l'île Goulden est prévu aujourd'hui à

13h.

3.4 Suivi de la dernière séance

La bouée au Narrows a été replacée. Il restera à installer des marqueurs sur certaines roches et récifs.

L'étude de la plainte de M. Miller a été complétée et une réponse sera envoyée aux parties impliquées la semaine prochaine.

La descente aux quais de location a été réparée. Il faut des journées ensoleillées pour que l'asphalte se fixe.

Concernant le barrage, les prochaines étapes consistent à recevoir de Genivar une proposition pour des solutions intermédiaires en attendant la subvention et de faire les travaux. Cette proposition est nécessaire pour appuyer la demande de report.

3.5 Période de questions

Robert Bellerose	La lumière sur le pont est toujours défectueuse?
Andrea Leber	Avec le projet de rénover l'hôtel de ville, pourquoi ne pas en profiter pour déplacer les conteneurs à déchets dans un endroit plus éclairé et contrôlé?

4. Finances et Administration

4.1 Rapport de la directrice générale

La directrice générale Caroline Dion présente son rapport pour le mois de mai 2013:

- Permis (2), certificats d'autorisation (7), PIIA (1), Lotissement (0) pompage septique (0): voir liste ci-jointe.
- Mutations (2) :

Vente de Jane Thomson à Denis Castonguay et Robin Trudell, lot 4-6, rang 6, cadastre du canton de Montcalm (LDE 2445);

Vente de MRNF à Chad Almon et Belma Ramic, 18-3 rang 7, canton de Montcalm.

- Nouvelles heures d'ouverture de l'Éco Centre à Huberdeau : 8h-12h
- Bateau : réparation de 300\$ dû à ce qui semble être du vandalisme;

Le maire Luc Trépanier ajoute qu'à propos du vandalisme, il peut comprendre que les décisions ne plaisent pas à tout le monde, mais de là à porter atteinte aux biens de la municipalité ou à ceux des conseillers, il y a des limites. Il fait mention du clou implanté dans le pneu de son véhicule l'année dernière et pour le Conseiller Lloyd, il s'agissait d'un tournevis, mettant ainsi en danger la vie de leur famille respective. Les membres du conseil sont faciles à rejoindre et il est facile de discuter. Ces actes sont donc injustifiés et complètement juvéniles.

4.2 Ressources humaines

4.2.1 Résolution 2013-49 - Contrat pour services de commis comptable

Considérant que les services d'un commis comptable sont requis.

Considérant la proposition reçue de Madame Monique Bibeau.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jake Chadwick, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere octroie un contrat de services de commis-comptable à Monique Bibeau selon les modalités suivantes :

- 150\$ par semaine
- À compter du 3 juin
- Comptabilité avec le logiciel Sage 50
- Services complets de tenue de livre

ADOPTÉE

4.3 Résolution 2013-50 - Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jake Chadwick, et il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes ci-dessous soient ratifiés et payés :

Ville de Barkmere				
Registre des chèques pour 15411111 Banque Nationale - Mont-Tremblant				
No.	Bénéficiaire	Montant	Date	Explication
EFT-101	Hydro-Québec	\$331.37	17/05/2013	Électricité - luminaires de rue
3414		\$1,750.43	17/05/2013	Paie pour période finissant 2012-05-18
3415		\$1,358.73	17/05/2013	Paie pour période finissant 2012-05-18
EFT-103	Bell Mobilité	45.30	22/05/2013	Téléphones mobiles - employés
EFT-102	Bell Mobilité Pagette	\$35.62	27/05/2013	Pagette - premier répondant
EFT-104	Hydro-Québec	\$432.35	28/05/2013	Électricité 182 ch Barkmere
3417		\$1,358.73	31/05/2013	Paie pour période finissant 2012-06-01
3416		\$1,750.43	31/05/2013	Paie pour période finissant 2012-06-01
		\$7,017.66		Total - Règlement 213
3418	Genivar	\$4,024.13	08/06/2013	Barrage lac des Écorces
3419	MRC des Laurentides	\$2,161.00	08/06/2013	R.I.D.R 3e versement
3420	MRC des Laurentides	\$20,704.00	08/06/2013	Collecte et transport, centre de tri
3421	Le Chasseur Avocats	\$6,505.42	08/06/2013	Frais d'avocat
3422	MRC des Laurentides	\$166.56	08/06/2013	Formation Croix rouge
3423	Plomberie Brébeuf	\$316.76	08/06/2013	Réparer pompe
3424	Ministre des Finances	\$40,842.00	08/06/2013	Sureté du Québec
3425	Robin O'Shaughnessy	\$80.00	08/06/2013	Nettoyage de la salle municipale
3426	Alexandre Clermont	\$148.79	08/06/2013	Dossier Daoust-Lestage
3427	Sun media	\$142.57	08/06/2013	Annonce journal
3428	MRC des Laurentides	\$130.45	08/06/2013	Fax et courriel
3429	Richard O'Shaughnessy	\$91.98	08/06/2013	Déplace bateau de M.Allain
3430	Entreprise Patrick Labrosse	\$741.58	08/06/2013	Nettoyage du printemps
3431	Chauffage Laurentien 2000 inc.	\$213.80	08/06/2013	Plan de service complet
3432		\$1,294.53	08/06/2013	Paye période finissant 2012-06-05
3433	Dave Williams Roy	\$611.53	08/06/2013	Comptes de dépenses
3436	Bark Lake Protective Association	\$3,000.00	08/06/2013	Subvention Pacte Rural 2012-2013
	TOTAL	\$88,192.76		

ADOPTÉE

4.4 Arpentage de terrains appartenant à la municipalité

4.4.1 Résolution 2013-51 – Contrat d'arpentage

Considérant la nécessité de faire arpenter lots suivants :

-Lots 2-112, 2-113, 2-114, 2-115 et une partie du lot 2-116, du rang 6, canton d'Arundel (hôtel de ville)

-Lot 15-12, rang 6, canton de Montcalm (terrain vacant)

Considérant que le lot 15-12 est situé dans la zone P-05 où l'usage P104 (parc et terrain de jeux) est autorisé.

Considérant les articles 573.1 et 573.3.0.2 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c. C-19) et le Règlement sur l'adjudication de contrats pour la fourniture de certains services professionnels;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Laurent Barbé, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere mandate la firme Barbe et Robidoux, arpenteurs-géomètres, afin de procéder au piquetage et à la préparation d'un plan de localisation des lots suivants :

-Lots 2-112, 2-113, 2-114, 2-115 et une partie du lot 2-116, du rang 6, canton d'Arundel

-Lot 15-12, rang 6, canton de Montcalm

Que les honoraires n'excèdent pas la somme de 4 000\$, taxes non incluses.

Que les sommes nécessaires au paiement des frais d'arpentage du lot 15-12, rang 6 du canton de Montcalm, soient prélevées à même le fonds « parc ».

ADOPTÉE

5 Urbanisme

5.1 Résolution 2013-52 – Adoption du projet de règlement no 219

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, et secondé par le conseiller Marc Fredette, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le premier projet de règlement de concordance no 219 amendant le règlement de zonage no 201, relatif aux zones à risque de mouvement de terrain, soit adopté.

ADOPTÉE

5.2 Résolution 2013-53 – Adoption du projet de règlement no 220

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, et secondé par le conseiller Marc Fredette, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le premier projet de règlement de concordance no 220 amendant le règlement sur les permis et certificats no 204, relatif aux zones à risque de mouvement de terrain, soit adopté.

ADOPTÉE

5.3 Résolution 2013-54 – Adoption du projet de règlement no 221

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, et secondé par le conseiller Marc Fredette, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le premier projet de règlement de concordance no 221 amendant le règlement de zonage no 201, relatif aux antennes et tours de télécommunication, soit adopté.

ADOPTÉE

5.4 Résolution 2013-55 – Adoption du projet de règlement no 222

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, et secondé par le conseiller Marc Fredette, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le premier projet de règlement de concordance no 222 amendant le règlement sur les permis et certificats no 204, relatif aux antennes et tours de télécommunication, soit adopté.

ADOPTÉE

5.5 Résolution 2013-56 – Adoption du projet de règlement no 223

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, et secondé par le conseiller Marc Fredette, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le premier projet de règlement 223 amendant le règlement de zonage 201, relatif aux abris à bateau zones soit adopté.

ADOPTÉE

5.6 Résolution 2013-57 – Adoption du projet de règlement no 224

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, et secondé par le conseiller Marc Fredette, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le premier projet de règlement no 224 amendant le règlement de zonage 201, relatif aux abris temporaires hivernaux, soit adopté.

ADOPTÉE

5.7 Résolution 2013-58 – Consultation publique

Considérant que l'article 53 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1) prévoit que les projets de règlement des municipalités en matière d'urbanisme doivent être soumis à une consultation publique;

Considérant que l'article 53.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1) prévoit que la consultation publique doit être tenue par l'intermédiaire d'une commission formée par des membres du Conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jean Dubois, secondé par le conseiller Laurent Barbé, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le Conseil municipal de la Ville de Barkmere mette sur pied une commission chargée de tenir une consultation publique sur l'adoption de projets de règlement no 219, 220, 221, 222, 223 et 224, et formée des membres suivants :

- Le maire de la Ville;
- Le conseiller Stephen Lloyd;
- Le conseiller Marc Fredette;

Que la Ville de Barkmere tiene une consultation publique au sujet des projets de règlement no 219, 220, 221, 222, 223 et 224, le samedi 13 juillet 2013, à 14h00, au Centre communautaire de Barkmere.

ADOPTÉE

6. Services publics

6.1 Sécurité publique

Le conseiller Laurent Barbé mentionne que la liste des noms pour la chaîne d'appels en cas d'urgence sera mise à jour. Les volontaires seront contactés pour vérifier leurs coordonnées. Les nouveaux intéressés sont invités à contacter la directrice générale.

7. Communication

7.1 Bulletin

Le conseiller Jean Dubois mentionne que le bulletin paraîtra à la fin du mois.

8 M.R.C. et affaires gouvernementales

8.1 Rapport du Maire

Le maire Luc Trépanier fait état des principaux points discutés au dernier conseil des maires de la MRC :

- La MRC veut charger des frais aux municipalités sur la base des services reçus en sus de la quote-part déjà payée. Le maire Trépanier s'est objecté. Le règlement a été retiré.

- Le tournoi de golf de la MRC aura lieu le 5 septembre 2013 au club de golf Royal Laurentien.

- Un nouveau règlement a été adopté pour simplifier la gestion des cours d'eau, de juridiction de la MRC;

- La MRC entend imposer une taxe sur l'essence pour financer le transport collectif.

9. Levée de la séance

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 13 juillet 2013, à 10h00, au Centre communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

9.1 Résolution 2013-59 - Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Laurent Barbé, secondé par le conseiller Jean Dubois, et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance du Conseil soit levée.

ADOPTÉE

Approuvé par :

Certifié par :

Luc Trépanier, Maire

Caroline Dion, Secrétaire-trésorière

Permis et Certificats d'Autorisation pour mai 2013 - Ville de Barkmere

PERMIS DE CONSTRUCTION

Date	Permis			Type Constuction, réno, reconstruction, agrandissement	LDE	Description
	Year	Category	Number			
10-May-13	2013	C	02	Construction	2445	Construction d'une résidence neuve (<i>Demande de PIIA</i>)
07-May-13	2013	C	08	Construction	7849	Construction d'un garage

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Date	Permis			Type Constuction, réno, reconstruction, agrandissement, ouvrage	LDE	Description
	Year	Category	Number			
01-May-13	2013	CA	16	Abattage d'arbre	0149	Abattage de huit (8) arbres brisés, mort, ou dangereux
01-May-13	2013	CA	17	Abattage d'arbre	0173	Abattage de quatre (4) arbres brisés, mort, ou dangereux
10-May-13	2013	CA	18	Démolition	8386	Démolition d'un bâtiment principal
10-May-13	2013	CA	19	Abattage d'arbre	4146	Abattage d'un (1) arbre déraciner jonchant le quai et bloquant l'accès à la propriété
18-May-13	2013	CA	20	Ouvrage rive / littoral	1663	Reconstruction d'une section de quai (<i>avec démarches au Centre d'Expertise Hydrique du Québec</i>)
22-May-13	2013	CA	21	Abattage d'arbre	2703	Abattage de deux (2) arbres morts et dangereux ainsi que deux (2) autres pour la nouvelle installation septique
25-May-13	2013	CA	22	Ouvrage rive / littoral	7270	Changer le revêtement de quai